Établissement des relations diplomatiques entre la Principauté de Monaco et la République du Congo

Monsieur l'Ambassadeur, Cher ami,

Ce 5 juillet 2018 est un jour historique pour nos deux pays, si différents par la taille, puisque la République démocratique du Congo est le deuxième pays d'Afrique par sa superficie et le 4ème pour sa population, tandis que la Principauté de Monaco est l'un des plus petits États du monde.

C'est en effet, aujourd'hui que nous établissons officiellement des relations diplomatiques et donc que la RDC devient le 137ème État avec lequel la Principauté de Monaco a établi ce type de relations.

Ce nouveau lien vient s'ajouter à la langue française que nous partageons dans les nombreuses enceintes internationales où nous siégeons, notamment à Paris : au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie bien évidemment où nous nous croisons régulièrement, mais aussi à l'UNESCO ou au BIE.

D'autres liens plus anciens existent déjà. Des liens de cœur, puisque, dès 2013 l'Association Monégasque des Amis De l'Enfance, l'AMADE, créée par la Princesse Grace, mère du Prince Albert II, a développé, plusieurs projets en faveur des enfants démobilisés, mais également des filles et des femmes et que Son Altesse Royale la Princesse de Hanovre, sœur aînée du Prince Souverain de Monaco s'est rendue à plusieurs reprises dans votre pays.

Aussi, je souhaite que ce jour historique marque le renforcement de nos liens d'amitié et le développement, dans un futur proche, de nouvelles coopérations entre nos deux pays.

Je vous remercie.